



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le lundi 8 juillet 2024 à 19 h 30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Monsieur John Dalzell, conseiller	District 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller	District 2
Madame Helen Morrison, conseillère	District 3

Sont absents :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller	District 4
Madame Caroline Desrosiers, conseillère	District 5
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller	District 6

Formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présente madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière.

À 19 h 31, la mairesse déclare la séance ouverte.

8266-07-24 2.0

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- 1.0 Ouverture de l'assemblée**
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour**
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée**
- 4.0 Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2024
- 5.0 Finances, Administration et Greffe**
 - 5.1 Journal des factures payées et des factures à payer
 - 5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 30 juin 2024
 - 5.3 Évaluation foncière – Report de la date de réponse aux demandes de révision pour le rôle triennal 2024-2027
 - 5.4 Entérinement d'embauche – Préposée aux embarcations
 - 5.5 Entérinement d'embauche – Directrice générale adjointe chargée de projet temporaire
 - 5.6 Cession dossier chemin des Chevaux
- 6.0 Travaux publics et voirie – Sans objet**
- 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 7.1 Dépôt de la liste de l'employé engagé en juin pour le camp de jour Magicoparc été 2024
 - 7.2 Proclamation des Journées de la culture



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

8.0 Urbanisme

- 8.1 Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité réglementation du 10 mai, du 7 juin et du 5 juillet 2024
- 8.2 Adoption du règlement numéro 480-2024 sur les nuisances
- 8.3 Adoption du règlement numéro 337-4-2024 concernant les ententes avec les promoteurs relativement à des travaux municipaux
- 8.4 Adoption du règlement numéro 1001-43-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser l'autorisation relative à l'installation d'un quai pour les usages commerciaux, industriels et publics
- 8.5 Adoption du deuxième projet du règlement numéro 1001-44-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser les constructions accessoires pour les usages de la classe P-1
- 8.6 Adoption du règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme

9.0 Sécurité publique et incendie

- 9.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité sécurité publique du 28 juin 2024

10.0 Environnement

- 10.1 Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 603-2024 modifiant la clause de taxation du règlement 603-2023
- 10.2 Contribution financière pour travaux en rives – Réfection des chemins Filion et Fournel
- 10.3 Modification aux ressources humaines - Agente saisonnière en environnement

11.0 Divers

12.0 Correspondance

13.0 Période de questions

14.0 Levée de la séance

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

4.0 Adoption du procès-verbal

8267-07-24

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

POUR :

Madame Catherine Hamé, mairesse
Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller

**SEULS LES CONSEILLERS PRÉSENTS À LA SÉANCE VISÉE PAR
CETTE RÉOLUTION VOTENT.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

8268-07-24

4.2

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2024.

POUR :

Madame Catherine Hamé, mairesse
Monsieur John Dalzell, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**SEULS LES CONSEILLERS PRÉSENTS À LA SÉANCE VISÉE PAR
CETTE RÉOLUTION VOTENT.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

5.0 FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

8269-07-24

5.1

Journal des factures payées et des factures à payer

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'accepter la liste des factures payées au 30 juin 2024 pour un montant de 792 294.13 \$.

Chèques numéros : 20871 à 20875, 20876 à 20878 et 20879 à 20880 ;
Dépôts directs numéros : 1930 à 1935, 1936 à 1941 et 1942 à 1949 ;
Prélèvements bancaires numéros : 2970 à 2973, 2974 à 2975, 2976 à 2978
et 2979 à 2986.

D'accepter la liste des factures à payer au 30 juin 2024 pour un montant de 241 167.45 \$.

Chèques numéros : 20881 à 20911 ;
Dépôts directs numéros : 1950 à 2001 ;
Prélèvements bancaires numéros : 2987.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

8270-07-24

5.2 **Dépôt du rapport de dépenses au 30 juin 2024**

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller dépose au conseil le rapport des dépenses au 30 juin 2024.

8271-07-24

5.3 **Évaluation foncière – Report de la date de réponse aux demandes de révision pour le rôle triennal 2024-2027**

ATTENDU le dépôt d'un nouveau rôle en 2024 ;

ATTENDU le nombre de demandes de révision et les analyses exhaustives à effectuer ;

ATTENDU l'article 138.3 de la Loi sur la fiscalité permettant de reporter l'échéance des suivis des dossiers par les évaluateurs mandatés par la MRC des Laurentides.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De permettre à la MRC des Pays-d'en-Haut d'autoriser le service d'évaluation mandaté par cette dernière à reporter au 1er décembre 2024 la date limite de traitement des demandes de révision.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

8272-07-24

5.4 **Entérinement d'embauche – Préposée aux embarcations**

ATTENDU QUE le service de location d'embarcations, offert uniquement durant la période estivale, requiert l'embauche de ressources humaines afin de répondre à la demande ;

ATTENDU QUE, conformément à la Politique de dotation en ressources humaines, un processus de sélection a été effectué.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'entériner l'embauche de Maïlie D'Anna au poste de préposée à la location d'embarcations pour la saison estivale 2024 à l'échelon étudiant du groupe F.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

Les sommes seront imputées au poste budgétaire 02-70152-142.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

8273-07-24

5.5

Entérinement d'embauche – Directrice générale adjointe chargée de projet temporaire

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs mène de front plusieurs projets d'envergures avec une petite équipe de direction pour soutenir l'ensemble de ses activités ;

ATTENDU la disponibilité temporaire de madame Sophie Bélanger, bien connue dans la MRC des Pays-d'en-Haut pour ses rôles de directrice générale et de chargée de projet ;

ATTENDU le processus de dotation effectué en conformité avec la Politique de dotation de la Municipalité ;

ATTENDU QUE Madame Bélanger possède toutes les compétences et aptitudes requises ;

ATTENDU QU'un contrat de travail a été préparé, à la satisfaction de la Municipalité et de Madame Bélanger.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'entériner l'embauche de madame Sophie Bélanger au poste temporaire de directrice générale adjointe – chargée de projet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, et ce, du 2 juillet au 31 décembre 2024 et d'approuver, tel que rédigé, le contrat de travail de madame Bélanger ;

D'autoriser madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

Les sommes seront imputées au poste budgétaire 02-19000-142.

8274-07-24

5.6

Cession dossier chemin des Chevaux

ATTENDU QUE la résolution 8214-05-24 ;

ATTENDU l'acte de cession signé devant Me Forget le 27 juin 2024 ;

ATTENDU la nécessité d'ajouter une précision quant à la cession du lot 6 561 142 à titre onéreux.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De confirmer que l'acte de cession du lot 6 561 142 est à titre onéreux au montant de 1 \$.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE – SANS OBJET

7.0 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8275-07-24

7.1 **Dépôt de la liste de l'employé engagé en juin pour le camp de jour
Magicoparc été 2024**

Helen Morrison, conseillère dépose la liste de l'employé engagé en juin pour
le camp de jour Magicoparc été 2024.

8276-07-24

7.2 **Proclamation des Journées de la culture**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de
la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et de la qualité de vie de ses
citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement
des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires
locaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a déjà manifesté,
dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté
d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité
culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un
événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper
une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et
dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au
patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de
démocratisation culturelle.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

Que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, à l'instar de l'Assemblée
nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de
septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de
manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Que les Journées de la culture pour l'année 2024 auront lieu le 27,28 et 29
septembre.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

8.0 URBANISME

8277-07-24

8.1

**Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité règlementation du
10 mai, du 7 juin et du 5 juillet 2024**

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller dépose le procès-verbal des
rencontres du comité règlementation du 10 mai, du 7 juin et du 5 juillet 2024.

8278-07-24

8.2

Adoption du règlement numéro 480-2024 sur les nuisances

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement numéro 480-
2024 sur les nuisances lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024.

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,
CONSEILLER**

D'adopter le règlement numéro 480-2024 sur les nuisances.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

8279-07-24

8.3

**Adoption du règlement numéro 337-4-2024 concernant les ententes
avec les promoteurs relativement à des travaux municipaux**

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt du premier projet du règlement 337-
4-2024 concernant les ententes avec les promoteurs relativement à des
travaux municipaux à la séance ordinaire du 10 juin 2024 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 27 juin 2024
aux termes d'un avis public publié le 11 juin 2024.

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,
CONSEILLER**

D'adopter le règlement numéro 337-4-2024 concernant les ententes avec les
promoteurs relativement à des travaux municipaux.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

8280-07-24

8.4

**Adoption du règlement numéro 1001-43-2024 modifiant le règlement de
zonage 1001 afin de préciser l'autorisation relative à l'installation d'un
quai pour les usages commerciaux, industriels et publics**

ATTENDU l'avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du 13 mai
2024 ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement à la séance ordinaire du 13 mai 2024 ;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le projet a eu lieu le 29 mai 2024 ;

ATTENDU l'adoption du deuxième projet de règlement à la séance du 10 juin 2024 ;

ATTENDU QU'un avis public d'approbation référendaire a été publié le 18 juin 2024 ;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le règlement numéro 1001-43-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser l'autorisation relative à l'installation d'un quai pour les usages commerciaux, industriels et publics.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

8281-07-24

8.5

Adoption du deuxième projet du règlement numéro 1001-44-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser les constructions accessoires pour les usages de la classe P-1

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt d'un premier projet de règlement à la séance ordinaire du 10 juin 2024 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 27 juin 2024 aux termes d'un avis public publié le 11 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le deuxième projet du règlement numéro 1001-44-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser les constructions accessoires pour les usages de la classe P-1.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

8282-07-24

8.6

Adoption du règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt du premier projet du règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme à la séance ordinaire du 10 juin 2024 ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 27 juin 2024 aux termes d'un avis public publié le 11 juin 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

8283-07-24

9.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité sécurité publique du 28 juin 2024

John Dalzell, conseiller dépose le procès-verbal de la séance du Comité sécurité publique du 28 juin dernier.

10.0 ENVIRONNEMENT

8284-07-24

10.1 Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 603-2024 modifiant la clause de taxation du règlement 603-2023

Madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat de la procédure d'enregistrement indiquant que le règlement numéro 603-2024 modifiant la clause de taxation du règlement 603-2023 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

8285-07-24

10.2 Contribution financière pour travaux en rives – Réfection des chemins Filion et Fournel

ATTENDU la réfection des chemins Filion et Fournel ;

ATTENDU les démarches en cours auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'obtention d'un Certificat d'autorisation ;

ATTENDU QUE la délivrance du certificat d'autorisation est subordonnée au paiement d'une contribution financière pour compenser l'atteinte aux milieux hydriques en fonction du règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques ;

ATTENDU QUE l'ensemble des empiètements initiaux prévus dans les milieux hydriques ont été revus afin de les éviter ou les minimiser au maximum, mais que certains empiètements sont inévitables.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De procéder au paiement de la contribution financière de 57 074,04 \$ au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 23-04000-521 code
252.

8286-07-24

10.3

**Modification aux ressources humaines - Agente saisonnière en
environnement**

ATTENDU l'embauche de l'agente saisonnière sous la résolution 8173-03-
24 ;

ATTENDU la nécessité de régulariser le traitement salarial de l'employée en
fonction de la convention collective en vigueur.

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,
CONSEILLER**

D'octroyer à madame Sarah-Ève Dionne l'échelon 1 du groupe D
rétroactivement à sa date d'embauche le 21 mai 2024.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Madame Helen Morrison, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

Les sommes seront imputées au poste budgétaire numéro 02-47000-142.

11.0 DIVERS

12.0 CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil.

13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉBUT

20 H 08

FIN

21 H 09

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller propose
la levée de la séance.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

Catherine Hamé
Mairesse

Anne-Claire Robert
Directrice générale,
Greffière-trésorière

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.